



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2016

<p>DELIBERATION N° : 20160411_65</p> <p>OBJET : Budget Primitif 2016 : Attribution d'une subvention à l'ASSOCIATION BOXING CLUB DE VINCENDO</p> <p>NOTA : Le Député-Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le : 20 AVR. 2016</p> <p>Nombre des conseillers en exercice : 39</p> <p>Présents : 30 Procuration : 3 Votants : 33 Abstention : 0 Exprimés : 33</p>	<p>L'an deux mille seize, le onze avril à dix-sept heures quinze minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON</p> <p>LEBRETON Patrick - LANDRY Christian - BAUSSILLON Inelda - MUSSARD Harry - MUSSARD Rose Andrée - BATIFOULIER Jocelyne - LEBRETON Blanche - LEBON Jean Daniel - LEJOYEUX Marie Andrée - MOREL Harry Claude - GERARD Gilberte - LEBON Guy - VIENNE Raymonde - KERBIDI Gérald - JAVELLE Blanche Reine - GRONDIN Jean Marie - HOAREAU Claudette - LEBON Marie Jo - NAZE Jean Denis - HUET Marie Josée - HUET Henri Claude - COURTOIS Lucette - ETHEVE Corine - D'JAFFAR M'ZE Mohamed - BOYER Julie - PAYET Yannis - GEORGET Marilyne - GUEZELLO Alin - FONTAINE Olivier - RIVIERE François</p> <p>Représentés YEBO Henri Claude représenté par MUSSARD Harry FRANCOMME Brigitte représentée par GUEZELLO Alin PAYET Priscilla représentée par RIVIERE François</p> <p>Absents VIENNE Axel - HOAREAU Jeannick - HOAREAU Sylvain - ASSATI Marie Pierre - GUEZELLO Rosemay - MALET Harry</p>
<p>L'élu délégué Christian LANDRY</p> 	<p>Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Monsieur Gérald KERBIDI, conseiller municipal, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>

Séance du 11 avril 2016



DÉLIBÉRATION N° : 20160411_65

OBJET :

**Budget Primitif 2016 :
Attribution d'une
subvention à
l'ASSOCIATION BOXING
CLUB DE VINCENDO**

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Député-Maire expose :

L'ASSOCIATION BOXING CLUB DE VINCENDO participe activement au dynamisme associatif de Saint-Joseph à travers des activités liées à son objet statutaire : la pratique de la boxe anglaise, de l'éducation physique et sportive, ainsi que l'organisation de nombreuses actions telles qu'un gala de boxe amateur et un championnat de boxe éducative.

Afin de permettre à l'association de maintenir ses activités programmées sur l'année 2016, il convient que le conseil municipal délibère sur le montant de la subvention à allouer à ladite association ainsi que sur l'attribution des aides en nature suivantes :

- ✓ la mise à disposition gracieuse et ponctuelle du domaine public communal (places et voies publiques ; salles ; etc.) ;
- ✓ les moyens logistiques communaux : sonorisation, éclairage, chapiteaux, tables, podium, barrières, chaises, énergie électrique, eau.

Il vous est précisé que le montant de l'avance de 1 000,00 €, prévu par la délibération n°20151223-47 du 23 décembre 2015 est intégré au montant total de la subvention.

Par conséquent, il est demandé au conseil municipal :

- d'attribuer à l'ASSOCIATION BOXING CLUB DE VINCENDO une subvention d'un montant de 1 500,00 € (ligne d'imputation budgétaire 6574) ;
- d'approuver l'attribution des aides en nature susvisées ;
- d'autoriser le Député-Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Député-Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°65,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à ***l'unanimité des suffrages exprimés*** :

Présents : 30

Représentés : 3

Pour : 33

Abstentions : 0

Contre : 0

Envoyé en préfecture le 21/04/2016

Reçu en préfecture le 21/04/2016

Affiché le

ID : 974-219740123-20160411-DCM20160411_65-DE

Article 1^{er} .- **ATTRIBUE** à l'ASSOCIATION BOXING CLUB DE VINCENDO une subvention d'un montant de 1 500,00 € (ligne d'imputation budgétaire 6574).

Article 2.- **APPROUVE** l'attribution des aides en nature suivantes :

- ✓ la mise à disposition gracieuse et ponctuelle du domaine public communal (places et voies publiques ; salles ; etc.) ;
- ✓ les moyens logistiques communaux : sonorisation, éclairage, chapiteaux, tables, podium, barrières, chaises, énergie électrique, eau.

Article 3.- **AUTORISE** le Député-Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Article 4.- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Acte rendu exécutoire par télétransmission en
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

20 AVR. 2016

Pour extrait certifié conforme,
L'élu délégué
Christian LANDRY

